

# L'ASSISTANCE PUBLIQUE, OU MARIANNE THÉNARDIER...

Décidément nous vivons dans un siècle de pitié sans précédent.

Par pitié pour les intérêts de MM. Borgeaud, Blachette et consorts, on sacrifie une génération.

Par pitié pour le sort que pourrait subir un enfant dans sa famille, Madame l'Assistance publique trouve bon de le kidnapper.

Quels scrupules! Quel amour! Quel grandeur d'âme!

Au reste, on sait avec quel soin et quelle surveillance cette institution place les malheureux petits qu'une insouciante procréation abandonne au hasard; on sait à quel milieu ils sont confiés et que, naturellement, on ne les verra jamais dans des familles paysannes où l'on exploiterait ces pauvres enfants que leur situation et leur âge devraient mettre à l'abri de tous les sévices; on sait que cette assistance publique ne tolérerait pas que des vêtements qui leur sont destinés aillent aux fils et filles légitimes, tandis que les bâtards se contenteraient des haillons.

Pour garder une telle foi et conserver de pareilles illusions, il suffit de se mettre un bandeau sur les yeux et, en ce domaine - comme en bien d'autres - pratiquer la rassurante politique de l'autruche.

Mais voilà qui ne suffit pas, l'Assistance publique ne se contente pas des victimes qu'on lui offre, il lui faut celles qu'on lui refuse.

Nous voici perdu dans le maquis de la procédure. La justice pour une fois se montre juste. On passe outre à sa décision et le père qui réclame son enfant ne peut seulement pas l'approcher.

Un certain détail de cette affaire passe singulièrement inaperçu aux yeux de tous: cette petite Elisabeth Irr est chez les sœurs.

Ainsi, sans souci du milieu dont il est issu, sans souci de la religion ou de l'absence de religion de ses parents, un pupille de l'Assistance publique peut, être confié au catholicisme.

On me dira que par leur abandon les parents ont perdu tout droit sur leurs enfants.

Un mot s'il vous plait: Savons-nous encore dans une nation laïque et, par respect pour la Constitution, un enfant qui lui est confié ne doit-il pas être mis à l'abri de toute propagande religieuse, quitte à lui lorsqu'il sera en âge de raisonner de choisir celle de son goût, si cela lui convient.

Sommes-nous gouvernés par Rome?

Cet Etat français, qui siège en fait à Alger à la merci d'une poignée de factieux, se tient-il aussi au Vatican à la solde d'une armée de Jésuites?

Les castrats qui représentent la France et qui osent parler au nom de quarante millions d'hommes dont presque la moitié des électeurs s'abstient de voter et dont plus de la moitié du reste les vomit, ne conçoivent-ils leur mission que comme l'accomplissement d'une imposture?

On peut le penser lorsqu'on voit le pitoyable Coty lécher les pieds du Pape, la gauche conserver aux hommes noirs la subvention d'une loi Baranger et la République laïque française confier les petits enfants abandonnés à l'obscurantisme des hommes en soutane et des femmes en cornette.

Sommes-nous tombés si bas que tant d'abjections puissent se commettre dans l'indifférence générale?

**Maurice LAISANT.**

-----